



# CONVOCATION

## AGO 6 JUILLET 2021

22 juin 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association devenir.art. Celle-ci aura lieu le mardi 6 juillet à 14h au Minotaure à Vendôme et simultanément en visioconférence pour les personnes ne pouvant se rendre sur place.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- . Présentation et vote de la charte de pratiques équitables ;
- . Présentation et vote du référentiel de rémunérations des artistes-auteur·rice·s ;
- . Présentation et vote des outils de visibilité des artistes à créer en région ;
- . Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- . L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 1/3 des membres votants sont présents ou représentés.
- . Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation. L'adhésion pourra s'effectuer sur place.
- . Votre présence à cette assemblée générale à distance est nécessaire.

Pour préparer cette assemblée générale ordinaire, vous trouverez joint à ce courrier les documents nécessaires à votre information et participation conçus par les commissions transversales dédiées :

- . Le projet de charte de pratiques équitables ;
- . Le projet de référentiel de rémunérations des artistes-auteur·rice·s ;
- . Le projet d'outils de visibilité des artistes à créer en région.

Un temps convivial autour d'un verre clôturera l'après-midi. Comptant sur votre participation à ce temps fort de la structuration du secteur, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Les co-président·e·s de devenir.art

Isabelle Carlier, Emmanuelle Lauer et Gunther Ludwig